



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES SERVICES DE
L'ÉTAT DANS LE
MAINE-ET-LOIRE**

2020

ÉDITO

J'ai le plaisir de préfacer, pour la première fois, le rapport d'activité des services de l'État en Maine-et-Loire.

Les pages qui suivent dressent de façon volontairement synthétique le bilan d'une année 2020 qui restera définitivement celle de la crise sanitaire, avec son immense cohorte de victimes... mais elle demeurera aussi l'année de la riposte sur le plan sanitaire et économique.

Ce rapport est d'abord pour moi l'occasion d'exprimer toute ma reconnaissance aux services de l'État pour leur engagement sans faille pendant cette crise d'une ampleur inédite.

Ils ne l'ont pas fait seuls. Les collectivités locales, les associations, les entreprises et nombre d'autres acteurs socio-économiques ont participé, aux côtés de l'État, à la gestion de cette crise, avec cette même conviction que notre pays la surmonterait, et pourrait en sortir renforcé : c'est tout l'enjeu de France Relance, déployé avec énergie dans le département depuis septembre 2020, et alors que le plan de soutien d'une ampleur exceptionnelle a permis d'éviter l'effondrement de notre économie.

Pendant cette année 2020, et naturellement tout au long de l'année 2021 qui s'achèvera bientôt, il a fallu gérer cette situation, tout en continuant à piloter, au plus proche du terrain et des attentes des élus comme des habitants, la mise en œuvre de politiques publiques indispensables, comme la sécurité, la cohésion sociale, la transition écologique ou le cadre de vie.

Ce rapport d'activité ne prétend pas à l'exhaustivité, mais il exprime une double exigence : rendre compte aux élus, comme aux citoyens, de l'action de l'État dans le département et inviter ensuite à la poursuite de l'amélioration de nos politiques publiques.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Pierre ORY
Préfet de Maine-et-Loire



SOMMAIRE

02.
ÉDITO ET
SOMMAIRE

03.
LA SÛRETÉ ET
LA SÉCURITÉ

08.
LA COHÉSION
SOCIALE

11.
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

12.
LES TERRITOIRES ET
LE CADRE DE VIE

17.
LES SERVICES
AU PUBLIC

21.
DE LA RÉSILIENCE
À LA RELANCE

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Préfet de Maine-et-Loire

Édition, conception, réalisation :
Service départemental de la communication interministérielle - Préfecture de Maine-et-Loire

Crédits photos :
Préfecture, G. Duterte, I. Chamaillet, DDSF, GGD49, T. Moreau - SDIS49, J. Rocha - DICOM, Xavier Remongin - Ministère de l'Agriculture, Selbymay - Wikipédia, B. Chapiron - Ministère de l'Intérieur, C. Chauvigné - Courrier de l'Ouest, Pxhere, Unsplash, Flaticon.



LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ

LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire et les faits constatés par les forces de sécurité ont, pour partie, changé de nature.

Atteintes aux personnes

Les violences intrafamiliales ont particulièrement marqué le bilan de l'année 2020 (violences conjugales, violences à l'encontre des mineurs). Les violences conjugales (+15 % par rapport à 2019) ont représenté 62 % des cas de violences intrafamiliales constatés par les forces de l'ordre et plus d'un quart du nombre total des violences au sein du département (1 379 victimes). Une hausse des auditions et des enquêtes pour ces faits a été constatée, notamment par la systématisation de la judiciarisation de ces actes.

Pour protéger davantage les victimes, ont été mises en œuvre des réponses spéciales en 2020 : téléphone grave danger et bracelet anti-rapprochement.


Lutte contre le trafic de stupéfiants

Elle s'est poursuivie en 2020 avec plusieurs centaines d'infractions à la législation sur les stupéfiants relevées et de nombreux trafics d'importance démantelés. 2020 est également l'année de l'entrée en vigueur de l'amende forfaitaire majorée.

Ordre public

Les manifestations revendicatives qui se déroulent essentiellement le week-end ont également fortement mobilisé les effectifs de police et de gendarmerie.

En zone gendarmerie, des contestations spécifiques liées aux problématiques environnementales et agricoles ont également mobilisé les forces de sécurité.

Délinquance générale	Police	Gendarmerie
Nombre total de faits (en baisse vs 2019)	14 189 faits	14 250 faits
Atteintes aux biens (en baisse vs 2019)	2 056 faits	7 208 faits
 Focus	Hausse du nombre de violences urbaines, particulièrement des incendies de véhicules à Angers.	267 interventions pour des installations illicites de gens du voyage.

Prévention des actes de malveillance

82 entreprises du département ont bénéficié de conseils pour la mise en œuvre de mesures de sûreté.

Prévention de la délinquance

Près de **11 000 élèves** du département ont bénéficié d'actions de prévention contre le harcèlement à l'école ou sur internet, ou contre les dangers des produits stupéfiants.

L'ACCUEIL DES ÉTRANGERS ET LA LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

L'accueil et l'intégration des étrangers

La France est et demeure une terre d'accueil, d'hébergement et d'intégration comme en témoigne l'invitation de **258 nouveaux français** pour la remise de leur décret ou de leur déclaration de nationalité française, ainsi que la délivrance de **5 770 titres de séjours** en 2020.

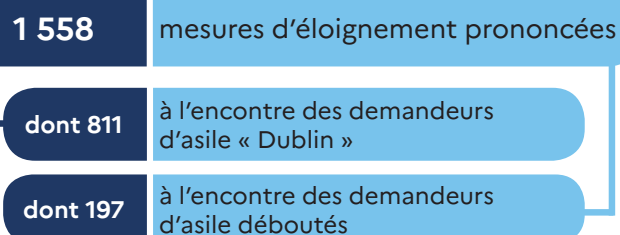


En 2020, les nouveaux français étaient conviés individuellement à leur remise de décret ou de déclaration de nationalité française.

La lutte contre l'immigration irrégulière

Cette politique d'intégration n'est rendue possible que parce que nous sommes fermes sur l'immigration irrégulière. L'État doit donc continuer à assurer, dans le strict respect des personnes et des principes de la République, l'éloignement des étrangers en situation illégale. Ainsi :

- **279 procédures** visant des étrangers en situation irrégulière ont été engagées par la police et la gendarmerie.
- **203 mineurs étrangers non-accompagnés** ont été pris en charge par les mêmes services de sécurité intérieure.
- **201 éloignements** effectifs ont été menés.
- **145 résidents** en provenance de toute la région ont été accueillis par le centre de préparation au retour volontaire de La Pommeraye et **85 personnes** sont rentrées dans leur pays grâce à l'aide au retour volontaire.



LA SÉCURITÉ CIVILE

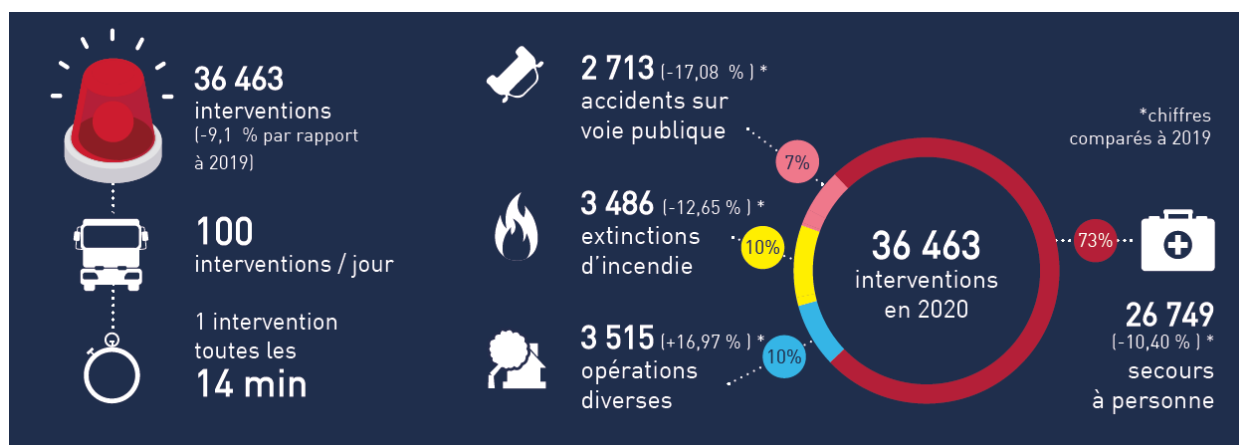
L'activité opérationnelle des sapeurs pompiers du SDIS 49 s'est avérée finalement en **baisse de 9%** par rapport à l'année 2019 avec **36 463 interventions**, en raison du confinement.

Cependant, comme pour les forces de l'ordre, les interventions ont pour partie changé de nature et ont été reportées sur le champ **sanitaire** :

- **898 transports** de personnes suspectées d'être atteintes de la COVID19,
- **70 infirmiers** ont été sollicités pour effectuer les prélèvements PCR ou tests-antigéniques lors des campagnes de dépistage.

Prévenir et évaluer les risques

- **859 visites** de sécurité effectuées pour avis.
- **1 715 études** pour des Établissements Recevant du Public (ERP) réalisées
- **115 avis rendus** à la préfecture, aux sous-préfectures et mairies



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

2020 a été une année particulière en raison des limitations de circulation induites par les périodes de confinement. Malgré tout, la mortalité sur la route est restée significative.



Accidents mortels	2019	2020
Zone police	9	5
Zone gendarmerie	23	23

Bilan des sanctions administratives

- **1 870 suspensions administratives** de permis de conduire.
- **171 annulations administratives** de permis de conduire.



En baisse par rapport à 2019, du fait de la **moindre fréquentation** des routes. Cette baisse s'est également traduite par un moindre nombre d'infractions relevées par les radars fixes (-35% vs 2019).

La formation, la sensibilisation, les autorisations

En 2020 ont notamment été instruits les dossiers de sécurité pour la mise en service de la ligne A modifiée du tramway.

Quelques chiffres

TRANSPORTS EXCEPTIONNELS



4 737 avis rendus
(traversée du département par un transport)
1 101 arrêtés délivrés
(à un transport au départ du département)



ROUTES À GRANDE CIRCULATION

149 avis rendus
(sur les arrêtés de travaux ou les modifications sur les routes à grande circulation)
33 arrêtés de circulation

PERMIS DE CONDUIRE



15 578 examens réalisés, dont
10 895 permis B délivrés

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



52 actions menées



LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE DOCUMENTAIRE

- **236 dossiers** traités par le service fraude de la préfecture et notamment des demandes frauduleuses de titres de séjour.
- **209 signalements** au parquet pour des fraudes caractérisées (article 40 du code de procédure pénale).
- **Nombreux contrôles** des professionnels habilités au SIV (Service d'Immatriculation des Véhicules).



LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

L'activité de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) est restée extrêmement soutenue, en dépit de la crise sanitaire. Cette direction interministérielle exerce ses missions dans 4 domaines principaux.

La protection des consommateurs et la régulation des marchés

Les contrôles par les services de la répression des fraudes dans tous les secteurs (produits alimentaires et non-alimentaires, services) et à tous les stades de l'activité économique (production, transformation, importation, distribution, commerce électronique) se sont poursuivis.



- **1 650 contrôles d'entreprises** et de sites internet effectués.
- **600 réponses** apportées aux questions des consommateurs.
- **1 100 établissements inspectés**, dont 24 % ont fait l'objet de constats de manquements/infractions.
- Gestion d'une **alerte alimentaire** de grande ampleur (présence d'oxyde d'éthylène (substance mutagène, génotoxique et cancérigène) utilisée par un pays tiers pour la stérilisation des graines de sésame destinées à l'exportation vers l'UE).
- **Réorientation des contrôles** vers les produits ou pratiques en lien avec la COVID19.

La santé et la protection des animaux

Vérification dans les élevages des exigences réglementaires visant à réduire la souffrance animale, à prévoir les maladies contagieuses transmissibles à l'homme et/ou d'importance économique majeure.

La qualité et la sécurité de l'alimentation

Contrôle préventif des produits et de l'hygiène des établissements aux différents stades de l'offre alimentaire, et gestion des toxi-infections alimentaires collectives, des alertes et des plaintes concernant les aliments.

5 000

certificats sanitaires émis dans le secteur avicole (sélection, multiplication, couvoirs).

340

inspections de sécurité sanitaire des denrées animales réalisées dans 260 établissements (restauration collective, commerces de détail...).

380

inspections réalisées dans des lieux détenant des animaux de rente.

174 000

carcasses inspectées dans les abattoirs agréés.

800

prélèvements de dépistage effectués en élevage (salmonelles, influenza aviaire, recherche de résidus dans les chaînes alimentaires).

34 000

tonnes de volailles abattues sous la surveillance de services d'inspection.

18

enquêtes épidémiologiques menées dans des élevages bovins concernant la tuberculose.

12

suspensions de toxi-infection alimentaire collective (TIAC) donnant lieu à des enquêtes et des prélèvements.

30

contrôles réalisés dans les élevages, refuges et pensions concernant les animaux de compagnie.

315

animaux retirés d'un élevage pour maltraitance.



Mobilisation pour la prévention et le suivi des suspicions concernant un épisode important d'**influenza aviaire hautement pathogène (H5N8)**.

La prévention et le contrôle des risques environnementaux liés aux productions animales

L'impact sur l'environnement et le voisinage des élevages ainsi que de certaines industries agro-alimentaires est contrôlé.

- 65 inspections dans des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) conduites, dont la majorité concernent des installations soumises à autorisation et enregistrement.
- Une cinquantaine d'alertes sur des produits alimentaires ou non-alimentaires.
- 11 000 certificats délivrés aux entreprises exportatrices vers des pays tiers.

LA SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE ET INDUSTRIELLE

Afin de prévenir les nuisances et les risques, les ICPE font l'objet d'inspections périodiques par les services de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).



174

visites d'inspection de sites industriels.

19

arrêtés préfectoraux de mise en demeure de respecter la réglementation applicable.

12

autorisations d'exploiter au terme de procédures d'autorisation environnementale ou d'enregistrement.

L'ÉVACUATION DE SQUATS ET CAMPEMENTS

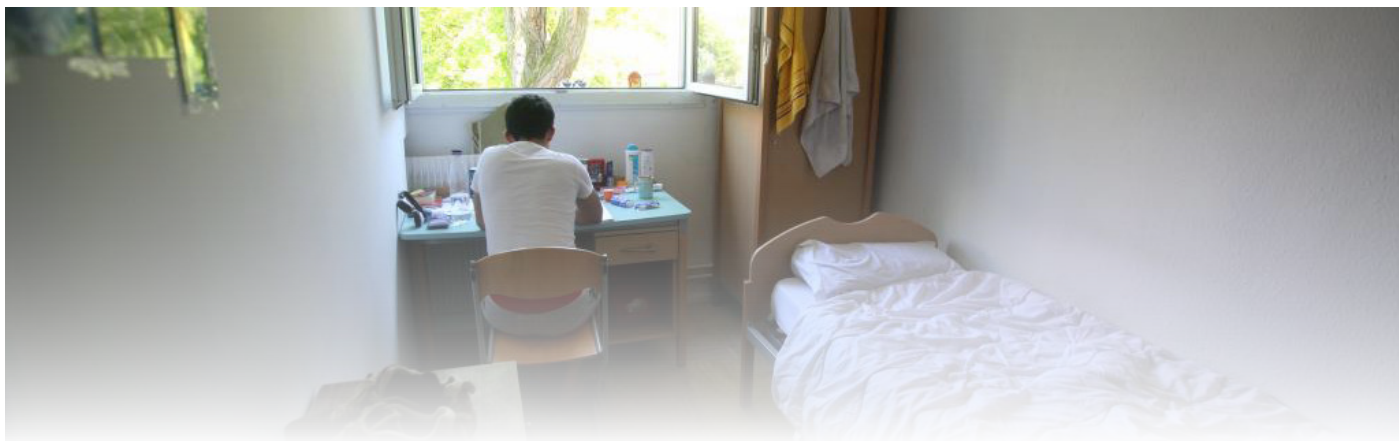


La préfecture a coordonné l'évacuation d'un campement illicite et de deux squats en lien avec les services de la direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités (DDETS), les mairies concernées et les forces de l'ordre.

- **Évacuation du campement illicite** de la rue du Pâtis (Saint-Barthélémy d'Anjou) en raison notamment des conditions d'insalubrité constatées dans ce qui s'apparentait à un bidonville, constitué d'une trentaine de caravanes roulantes ou non, et de cabanes de fortune.
- **Expulsion du squat** situé rue Desmazières (Angers).
- **Expulsion du squat** situé rue Boreau (Angers).



Pour répondre à l'urgence sanitaire, des solutions de mise à l'abri temporaires ont été proposées aux familles et personnes présentes lors des évacuations.



LA COHÉSION SOCIALE

LES CHIFFRES CLÉS DE LA COHÉSION ET DE L'INSERTION

13 866 562 €

Hébergement généraliste et logement accompagné.

5 902 493 €

Hébergement des demandeurs d'asile.

2 066 067 €

Mesures de protection en faveur des majeurs vulnérables.

Intégration des réfugiés : apprentissage de la langue française et hébergement.

1 734 325 €

Insertion par l'activité économique (Postes ETP financés et fonds de développement pour l'inclusion).

18 525 941 €

Insertion des personnes handicapées, aides au poste d'insertion et FATEA (fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées).

11 316 334 €

L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS VULNÉRABLES POUR RÉDUIRE L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Une lutte renforcée contre les violences sexistes et sexuelles au sein des familles

- **Financement de nuitées** pour héberger les victimes ou éloigner le conjoint violent.
- **Mobilisation des centres commerciaux et pharmacies** pour augmenter le nombre de points d'accompagnement et d'information.



Création d'un fonds spécial d' 1 000 000 € pour aider les structures de terrain.

9 500 000 €

Montant total de la **prime de l'État** pour les ménages les plus modestes, versée par le biais de la CAF et de la MSA. En 2020, cette aide a concerné **46 010 ménages**.

1 925 800 €

Montant total de l'**aide exceptionnelle jeunes** versée à **9 629 allocataires** en 2020 par le biais de la CAF.

Mise à l'abri des personnes sans solution d'hébergement pendant le confinement	<ul style="list-style-type: none"> • 1 centre de desserrement de la halte de nuit ouvert en journée à Trélazé. • 1 centre d'hébergement spécialisé installé à Angers pour les urgences sanitaires des SDF porteurs non graves de la COVID19. • 2 centres territoriaux d'appui à l'isolement (CTAI) créés pour les « cas contact » soumis à une procédure d'isolement.
Examen de la situation des personnes hébergées et relogement	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une commission d'orientation des publics (évaluation sociale des besoins et orientation).
Distribution de chèques services et d'aide alimentaire aux personnes modestes	<ul style="list-style-type: none"> • 29 340 chèques services représentant 102 690 €, remis dès le mois d'avril aux Restos du Cœur et au Secours Populaire Français.
Approvisionnement en masques de protection des populations les plus fragiles	<ul style="list-style-type: none"> • 1 100 000 masques distribués au profit des publics précaires.

Dispositif «Vacances apprenantes»

Une enveloppe de **1 273 996 €** a été allouée pour l'aide au départ en « **colonie de vacances apprenantes** », dispositif en faveur des jeunes les plus exposés aux effets de la crise, offrant des activités ludiques et pédagogiques.

LA POLITIQUE DE LA VILLE

2 663 585 €

Somme mobilisée pour les **13 quartiers prioritaires** du département situés à Angers, Trélazé, Cholet et Saumur.

Ces crédits se déclinent en différents axes visant à revaloriser les quartiers urbains dits « sensibles » et à **réduire les inégalités sociales** entre territoires.

Cette enveloppe vient s'ajouter aux crédits de droit commun attribués par les services et opérateurs de l'État et aux crédits ANRU pour les opérations de rénovation urbaine.



LE DEVOIR DE MÉMOIRE ET LES ANCIENS COMBATTANTS

22 006

nombre de ressortissants en Maine-et-Loire

(Anciens combattants, veuves, réfractaires et personnes contraintes au travail, pupilles de la nation, orphelins de guerre, invalides pensionnés, pensionnés hors guerre).

290 000 €

montant des **crédits** délégués au service départemental de Maine-et-Loire (subventions de l'État et fonds propres de l'établissement public) : **363 dossiers financés**.

8

nombre d'anciens militaires ayant obtenu une prise en charge partielle de leur reconversion professionnelle pour des montants allant de 450 à 3 000 €.

1

attribution de subvention pour les monuments aux morts communaux et départementaux à la commune de Sceaux d'Anjou.



81 712 € d'allocations ont été accordés au profit de **19 harkis, anciens supplétifs et 7 veuves**.

UN ÉTAT ACCESSIBLE : LE SUIVI DES INTERVENTIONS

Le nombre des interventions relatives à des situations particulières est en hausse en 2020 avec **387 demandes** adressées directement au Préfet, dont **171** relayées par la Présidence de la République.

Plusieurs d'entre elles étaient inhérentes à la crise sanitaire :

- **11 demandes d'interventions** en lien avec des entreprises en difficulté donnant lieu à un traitement coordonné de la DDFIP, la DDETS ou la CCI.
- **18 demandes** émanant de particuliers et concernant principalement des difficultés liées aux aides financières et à la recherche d'emploi (notamment des étudiants ayant perdu leur travail pour financer leurs études).
- De nombreuses demandes dues au **sentiment d'isolement**.

Les services les plus sollicités ont été la CAF, les agences de Pôle Emploi, les assistantes sociales, la gendarmerie et la cellule psychologique mise en place par le gouvernement.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES PROJETS INTÉGRÉS DE TERRITOIRES

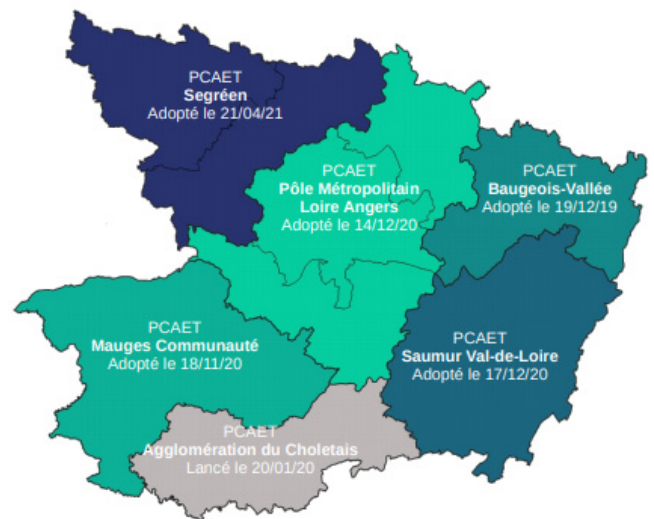
Les territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

Ces territoires d'excellence de la transition énergétique et écologique ont bénéficié d'une enveloppe de **2 640 000 €** dont 276 295 € versés durant l'année 2020 à titre de solde.

Les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET)

Documents de stratégie territoriale, ils sont déclinés en plans d'actions opérationnels dont l'objectif est d'**atténuer le changement climatique**, de le combattre et de **s'y adapter**.

Après Baugeois-Vallée en 2019, ce sont les territoires de **Mauges-Communauté**, du **Pôle Métropolitain Loire-Angers** et de **Saumur-Val-de-Loire** qui ont adopté leur PCAET en 2020.



LE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

65

projets, pour un coût total de **98 420 088 €**, ont été accompagnés par l'agence de la transition écologique (ADEME)

10 017 327 €

d'aides dont **6 255 823 €** au titre du fonds « chaleur renouvelable » et **3 549 639 €** pour le fonds « économie circulaire »

LA VALORISATION DES DÉCHETS

L'hygiénisation des boues

Le virus de la COVID19 s'est rapidement retrouvé dans le réseau d'eaux usées du département. Les boues issues des stations d'épuration ont dû faire l'objet d'un traitement particulier pour les **neutraliser** (hygiénisation) et **protéger** les personnes lors des épandages. Les consignes ministérielles ont été expliquées et relayées par la Direction Départementale des territoires (DDT) auprès des collectivités et gestionnaires d'assainissement, permettant de trouver les **réponses adaptées** à chaque situation : boues dirigées vers le centre de compostage adapté, ou déploiement d'unités mobiles de traitement (déshydratation, chaulage).

La méthanisation

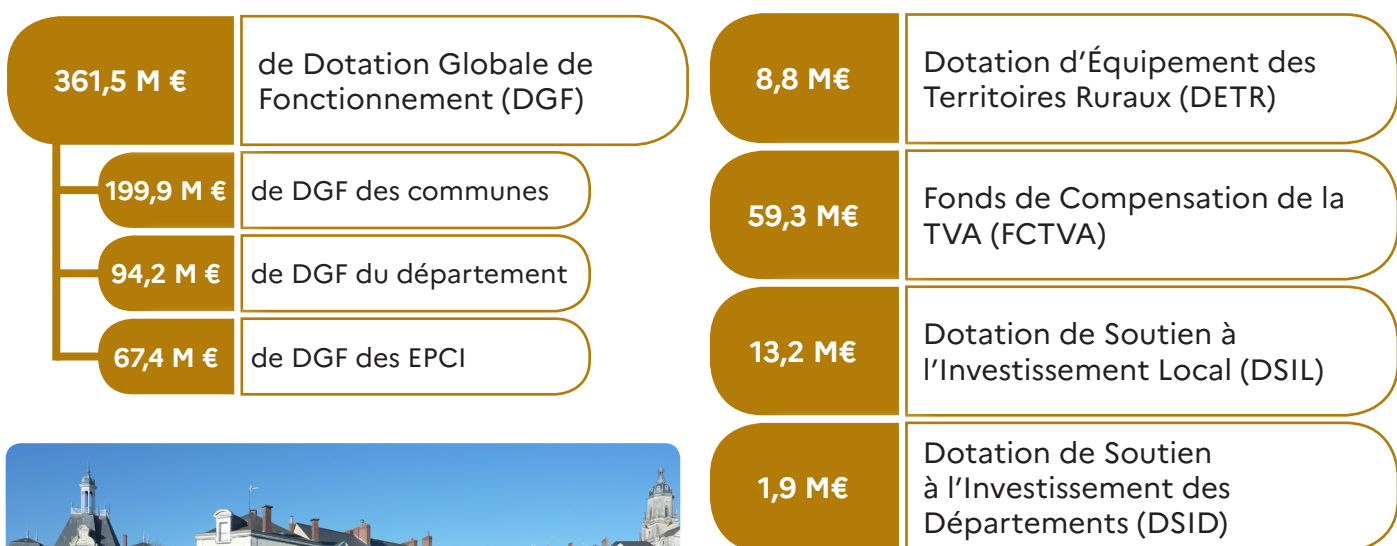
Un plan d'actions a été élaboré par le **pôle EnR** qui regroupe porteurs de projets, élus locaux et services de l'État. Il doit être élargi aux projets de méthanisation soumis à permis de construire de l'État.

Dans cette configuration, la DDT a organisé 3 rencontres et émis des avis sur **11 projets de construction** de centrales solaires au sol. Dans ce cadre, 6 permis de construire **méthanisation** et un permis de construire **centrale photovoltaïque** ont été délivrés.



LES TERRITOIRES ET LE CADRE DE VIE

LES AIDES DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS



LE CONSEIL AUX TERRITOIRES

La création de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Ce nouvel organisme a été installé le 1er janvier 2020 pour répondre au besoin des collectivités d'une meilleure lisibilité dans les dispositifs proposés par l'État et apporter de la transversalité entre ses services, les opérateurs et les collectivités.

Il agit selon **3 grands principes** :

- **Facilitation**, notamment du parcours des collectivités dans la conduite de leurs projets ;
- **Coordination** de l'action des services et opérateurs de l'État ;
- **Complémentarité d'action** en lien avec les partenaires de l'ingénierie territoriale, de façon à renforcer la capacité collective à accompagner des projets complexes.



Signature de la Convention ANCT | 07.10.2020

LES PETITES VILLES DE DEMAIN



AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES



Le dispositif «**Petites villes de demain**» est un nouveau programme de **revitalisation** en faveur des villes de **moins de 20 000 habitants** ayant un rôle de **centralité**.

La ministre de la cohésion des territoires a annoncé la liste des **15 communes lauréates** dans le département.

L'État, par le biais de la DDT travaillant sous l'égide du sous-préfet de Saumur, a accompagné les candidatures et l'animation de cette action.



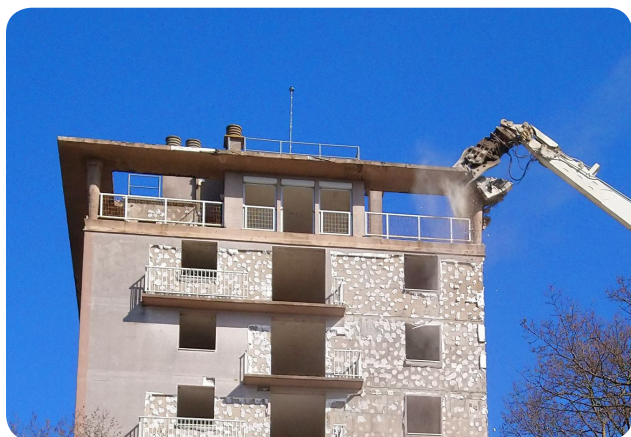
LA PLANIFICATION

Un accompagnement renforcé des collectivités sur les évolutions de leurs documents d'urbanisme

La mise en route de l'unité planification et urbanisme de la DDT, composée de 8 chargés d'études et d'une adjointe, a permis à chaque EPCI et commune de disposer du conseil d'un chargé d'étude référent qui s'assure de la présence des documents d'urbanisme dans les diverses procédures.

Les avis de l'État en chiffres

1	PLUi (ALM).
5	avis sur d'autres PLU-PLUi.
1	approbation de SCOT (agglomération du Choletais).
1	approbation PLUi Saumur Loire Développement.
145	avis et contributions sur différents projets.
1	note d'enjeux de l'État (SCOT des Mauges).



142 000 €

De dotations attribuées aux communes qui ont prescrit ou approuvé un PLU.

L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT

La mise en accessibilité de la gare d'Angers

La gare d'Angers Saint-Laud fait partie de la liste des gares du Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée (SD'AP) à rendre accessibles d'ici 2024. À ce titre, elle fait l'objet de travaux de modernisation et d'aménagement.

Cette opération, suivie par l'unité territoriale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire (DREAL), dont le coût s'élève à **2 350 000 €**, est **financée à 50 % par l'État**. Les travaux qui ont bien démarré en 2020 se poursuivent en 2021.

Le Plan de Prévention des Risques (PPRi) du Val du Louet et de la confluence de la Maine et de la Loire

Ce projet, qui concerne **14 communes**, arrive en phase finale.

Il fixe 4 grands objectifs :

1. **Préserver** le champ d'expansion des crues et la capacité d'écoulement,
2. **Réduire** la vulnérabilité des constructions,
3. **Ne pas augmenter** significativement la population en zone inondable,
4. **Améliorer** la résilience des territoires (retour à la normale après la crise).



Visite du chantier de réparation de la digue du Perré - Saint-Mathurin-sur-Loire | 30.03.2021

La surveillance et l'entretien des berges du domaine public fluvial

180 kms de berges sont surveillés et entretenus par la DDT. Dans ce cadre, suite à un épisode de crue de la Loire, une réparation du perré de la **digue du val d'Authion** à Saint-Mathurin-sur-Loire a été effectuée au mois d'avril par le centre d'exploitation de Saint-Clément-des-Levées.

L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE

Le captage d'eau potable Grenelle de Vritz-Candé

Cas unique en France, la DDT de Maine-et-Loire a assuré la maîtrise d'ouvrage du contrat territorial 2016-2020 de ce captage prioritaire. L'une des actions phares a été la **création d'une cellule foncière** dédiée à l'acquisition de parcelles identifiées comme les plus vulnérables aux pollutions et qui permet de favoriser les échanges parcellaires et les aménagements fonciers (haies, etc...).

Le syndicat d'eau de l'Anjou (SEA), désormais maître d'ouvrage, a ainsi pu acquérir **40 ha** en 2020, mis à disposition pour **2 exploitations** engagées en agriculture biologique.

L'accompagnement des exploitations et des filières

Le dispositif d'**accompagnement des agriculteurs en difficulté**, arrêté par le Préfet en novembre 2019 et piloté par l'association « Réagir 49 », a été complètement opérationnel en 2020.

À la demande de la chambre d'agriculture et à l'occasion des élections municipales de 2020, **la gouvernance de la zone protégée** de production de maïs semence a été actualisée. Les filières en difficulté en raison de la crise de la COVID19 ont été particulièrement suivies. Malgré le confinement, le traitement des dossiers d'installation des jeunes agriculteurs, de modernisation des exploitations agricoles, ainsi que les demandes d'autorisation d'exploiter n'ont pas pris de retard.





Les Haies bocagères

La DDT de Maine-et-Loire, en concertation avec la chambre d'agriculture et l'association des Maires de France, a réalisé un « **Guide pratique de la haie bocagère** » à l'attention des propriétaires ruraux, des agriculteurs, des élus et des particuliers, afin de les éclairer sur leurs droits et devoirs dans ce domaine. Outre un caractère paysager, ces haies jouent en effet un rôle essentiel pour l'environnement : **protection** de la ressource en eau et des sols, **préservation** de la biodiversité, **régulation** des effets du climat, **contribution** à la qualité de l'air.

Ce document est disponible sur le site internet des services de l'État en Maine-et-Loire.



Les aides de la politique agricole commune (PAC)

Les services de l'État se sont adaptés pour maintenir l'accompagnement des agriculteurs et des organismes de services. Ainsi, afin d'assurer le paiement des avances sur les aides avant le 15 octobre, un **investissement particulier** a été mené sur le fonctionnement de la **hotline** (téléphonique et mail) lors de la phase de **télédéclaration**, et sur **l'instruction** pendant l'été.

LA CONSTRUCTION, L'HABITAT ET LA VILLE



La rénovation urbaine

La DDT a accompagné la réalisation des premiers avenants aux 4 projets du **NPNRU** (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain), lesquels sont les premiers à avoir été signés au niveau national : Angers (quartiers Monplaisir et Belle-Beille), Cholet (quartier Favreau), Saumur (quartier Chemin-vert). Opération emblématique en 2020 : la démolition de la barre de l'Europe et du Porche Lyautey (Angers-quartier Monplaisir) : **3 400 000 € dont 70 % de crédits ANRU.**

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE



Chiffres clés

- **799 monuments historiques** (253 monuments historiques classés et 546 inscrits).
- **84 sites classés ou inscrits** (36 classés, 48 inscrits).



Cathédrale Saint-Maurice d'Angers

17,425 M€ consacrés à la culture en 2020

7,7 M€

en soutien à la création, la production et la diffusion du spectacle vivant et des arts plastiques.

6,8 M€

consacrés à la conservation, la restauration, la valorisation, la sensibilisation et la recherche du patrimoine (archéologie, monuments historiques, architecture, musées, archives).

2,9 M€

pour l'accès de tous à la culture, en lien avec les collectivités territoriales : éducation artistique et culturelle, politique de la ville et dispositifs en direction de publics spécifiques (culture-justice, culture-santé ou culture et handicap).

17 207 €

consacrés aux politiques du livre, en faveur de l'économie du livre.

Chiffres de l'expertise assurée par l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Information

134 demi-journées de permanence dans les mairies soit environ **697 rendez-vous**.

Autorisations de travaux

5 189 actes pour autant d'avis rendus en matière d'urbanisme.

53 avis rendus concernant les monuments historiques.

Protections

Durtal : extension de protection du Manoir d'Auvers inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH).

Jallais : extension de protection du Manoir de la Chaperonnière inscrit à l'ISMH.

Suivi des monuments historiques

256 réunions techniques ou préparatoires.



Manoir de la Chaperonnière - Jallais



LES SERVICES AU PUBLIC

LES ESPACES FRANCE SERVICES : UN POINT D'ENTRÉE DE PROXIMITÉ VERS PLUSIEURS ADMINISTRATIONS

Dans la continuité des Maisons de Services au Public (MSAP), l'État a créé en 2019 le label **France Services**.

L'ambition est de mettre à disposition des usagers, sur un même site, un **panier de services** proposés par **9 opérateurs nationaux** signataires de la charte nationale France Services : La Poste, la CNAF, la MSA, la CNAV, la CPAM, Pôle Emploi, les ministères de l'Intérieur et de la justice, la direction générale des finances publiques.

Il s'agit ainsi de garantir une **offre étoffée et uniforme**, pour répondre aux besoins de proximité. En 2020, **16 France Services** ont été labellisées. Le département en compte à ce jour **21**. Un objectif de 26 structures pourrait être atteint à l'horizon 2022.

DES POINTS NUMÉRIQUES POUR SIMPLIFIER LA VIE DES USAGERS

8 points numériques, qui permettent de garantir à tous un accès au service public en ligne avec un accompagnement pour ceux qui le souhaitent, sont à la disposition des habitants du Maine-et-Loire. Ils sont répartis comme suit :

- 3 à la préfecture ;
- 3 à la sous-préfecture de Cholet ;
- 1 à la sous-préfecture de Segré-en-Anjou Bleu ;
- 1 à la sous-préfecture de Saumur.



Accompagnées par des médiateurs numériques, **7 000 personnes** ont été aidées dans leurs **démarches** relatives aux permis de conduire ou aux certificats d'immatriculation des véhicules.



Inauguration de l'Espace France Services en présence de Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la ruralité - Brissac-Loire-Aubance | 04.03.2021



Accueil de la Sous-Préfecture de Segré-en-Anjou Bleu

LE SGCD : UN NOUVEAU SERVICE DÉCONCENTRÉ DE L'ÉTAT

L'année 2020 a porté la préfiguration d'un nouveau service déconcentré de l'État, le **Secrétariat Général Commun Départemental** (SGCD).

Il est chargé de mutualiser et d'assurer à compter du 1^{er} janvier 2021 les **fonctions support** au bénéfice de la préfecture de Maine-et-Loire, des sous-préfectures de Cholet, Saumur et Segré-en-Anjou Bleu, de la direction départementale des territoires, de la direction départementale de la protection des populations et de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.

Au travers de la création de ce nouveau service sont attendues plus d'**efficacité**, de **lisibilité** et de **simplicité** dans la gestion des missions exercées (ressources humaines, budget, finances, logistique, immobilier, systèmes d'information et de communication) au profit des **600 agents** des administrations concernées. La mutualisation permettra par ailleurs de réaliser des économies de fonctionnement.

UN RÉSEAU DES FINANCES PUBLIQUES ADAPTÉ AUX BESOINS DES TERRITOIRES

Les paiements auprès des buralistes

Depuis le 29 juillet 2020, les usagers (particulièrement ceux qui rencontrent des difficultés pour se déplacer ou qui n'auraient pas accès au paiement en ligne) ont la possibilité de régler auprès des **buralistes** agréés leurs **impôts, amendes et factures** émises par une collectivité locale (cantine, crèche, ordures ménagères, assainissement, eau, hôpital...).

En Maine-et-Loire, on décompte **89 buralistes partenaires** en août 2020 et **156** fin mai 2021, qui ont l'avantage d'être ouverts le week-end.

L'Espace Numérique Sécurisé Unifié (ENSU)

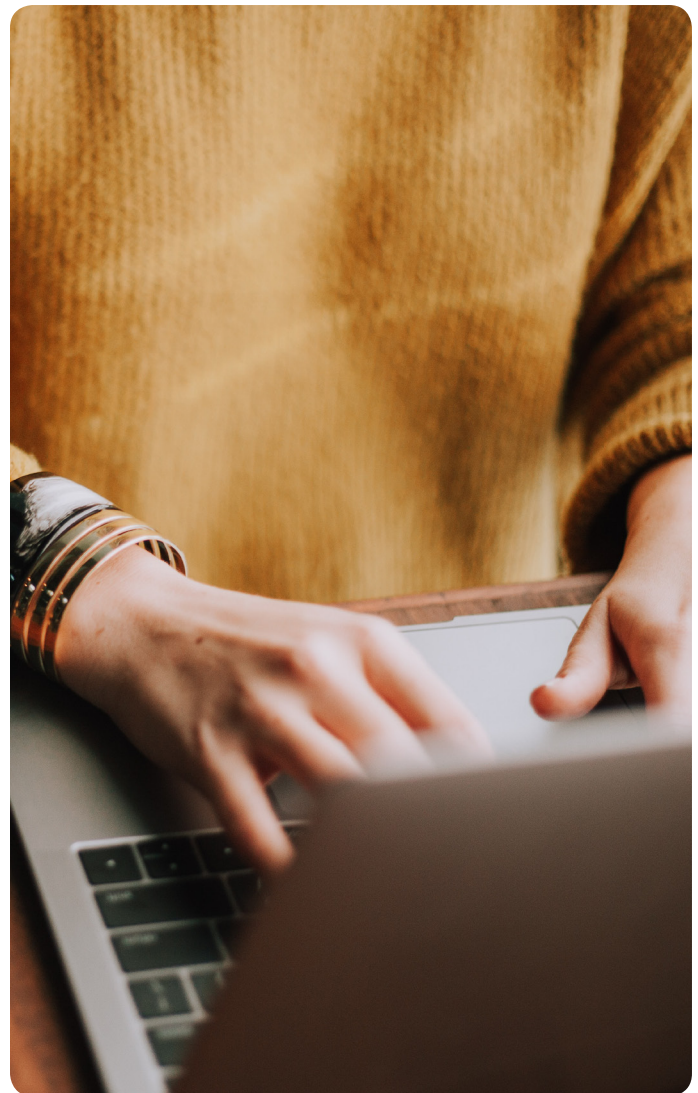
Le site **impots.gouv.fr** a évolué pour proposer à chaque usager un espace personnalisé et sécurisé dans la partie « Votre espace particulier ».

De présentation simple et claire, il permet d'effectuer plusieurs démarches en ligne (paiement de factures fiscales, locales, d'amendes, achat de timbres...).

La dématérialisation des pièces comptables et des pièces justificatives des collectivités territoriales

Elle se poursuit à un rythme soutenu puisque **95 % des collectivités, établissements publics locaux et établissements publics de santé** y ont recours pour leurs bordereaux et pièces justificatives.

55 % des budgets des collectivités transmis aux comptables en 2020 sont dématérialisés.



L'édition des Avis des Sommes à Payer (ASAP)

Les collectivités locales et les établissements publics se sont vus proposer d'édition ces avis des sommes à payer via un centre éditique afin de les **mettre à disposition** des usagers sous une forme **dématérialisée** sur un espace numérique sécurisé unifié.

Le paiement en ligne (PAYFIP)

Depuis la loi du 28 décembre 2017 de finances rectificative pour 2017, les entités publiques doivent mettre à disposition des usagers des moyens de **paiement en ligne**. Dans ce cadre, les collectivités locales et leurs établissements publics, ainsi que les établissements publics de santé, peuvent utiliser cette solution de paiement en ligne gratuite mise à disposition par la DGFIP.

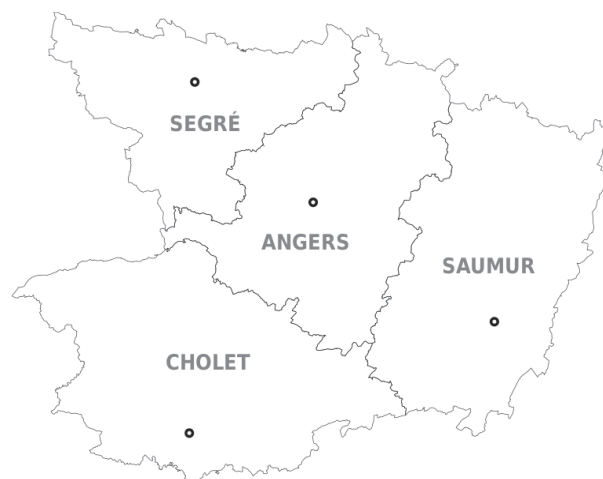
L'expérimentation du compte financier unique (CFU)

Cette nouvelle modalité lancée en 2019 est subordonnée à l'adoption par les collectivités d'ici le 1er janvier 2024 de la nomenclature comptable M57. Elle permettra la **simplification**, l'**amélioration de la lisibilité financière** des collectivités, et se **substituera au compte administratif** (établi par l'ordonnateur) et au **compte de gestion** (élaboré par le comptable public).

LA PROXIMITÉ DES SOUS-PRÉFECTURES



L'activité des **sous-préfectures** (contrôle de légalité, relations avec les collectivités territoriales, greffe des associations, armes à feu etc...) est restée stable malgré la crise sanitaire.



Sous-préfecture de Saumur

En 2020, on relève une importante activité de conseil juridique et d'appui aux élus pour :

- **La gestion de dossiers locaux** : fouilles archéologiques sur Allonnes-en-Anjou et Doué-en-Anjou, Zone de Méron à Montreuil-Bellay.
- **L'accompagnement** de manifestations d'envergure : Anjou Vélo Vintage, Marathon de la Loire, Carrousel, festival international des musiques militaires, manifestations équestres, courses pédestres importantes...
- **La préparation et le suivi** de dossiers de différentes instances : conseils d'administration de l'Abbaye de Fontevraud et du parc naturel régional, ou comités de pilotage Action cœur de ville, territoires d'industrie, PNRU, PLH, politique de la ville...

Son effort d'accompagnement des collectivités territoriales en matière de télétransmission touche par ailleurs à son terme, puisque **50 communes sur 52** télétransmettent désormais leurs actes.

En outre, la sous-préfecture a ouvert un **guichet «Brexit»** pour les demandes de séjours des britanniques, nombreux dans l'arrondissement.



Le préfet René Bidal, lors de la visite de la sous-préfecture de Saumur | 20.06.2019



Deux ressortissants britanniques au guichet Brexit de la sous-préfecture de Saumur | © Courrier de l'Ouest C. Chauvigné

Sous-préfecture de Cholet

La Sous-préfecture de Cholet a également connu une activité soutenue, notamment pour accompagner le développement du territoire avec :

- La préparation et la signature de l'avenant à la convention **Action cœur de ville** sur Cholet, qui fixe le périmètre de cette opération de revitalisation du territoire, précise et chiffre les actions prioritaires ;
- La préparation de la signature du protocole **Territoires d'industrie** qui permettra un investissement public de **5,8M €** pour le bassin industriel du Choletais et des Mauges ;
- L'implication dans la conduite de plusieurs **opérations structurantes du territoire**, dont le projet de nouvelle implantation de l'entreprise Thalès à Cholet. Concernant cette dernière, un comité de pilotage, co-présidé par le sous-préfet et le vice président en charge du développement économique de l'agglomération du Choletais, a été créé.



Accueil de la sous-préfecture de Cholet

Parallèlement, dans le contexte de crise, l'action de la sous-préfecture en soutien aux entreprises et aux territoires a été renforcée, permettant le **déploiement rapide** des premières mesures du **plan de relance** dès l'été 2020.



Signature des conventions Territoire d'Industrie pour les sous-préfectures de Cholet et Segré-en-Anjou Bleu | 06.02.2020



Sous-préfecture de Segré-en-Anjou Bleu

Elle a pu maintenir l'ensemble de son activité dans des **formats modernisés** (audioconférence et visioconférence). Elle a relevé un nombre conséquent de demandes de **rassemblements** de plus de 10 personnes et un nombre très élevé de **sollicitations téléphoniques**, concernant notamment la problématique Covid.

Les personnels se sont par ailleurs fortement investis dans le **contrôle** des dépôts de liste pour les **élections** qui ont vu l'annulation des opérations électorales d'Erdre-en-Anjou, la mise en place d'une délégation spéciale et dans la préparation de la signature du protocole territoires d'industrie.

On relève par ailleurs, en 2020, une activité importante de **conseil juridique** et **d'appui** en amont et en aval des **élections municipales**.



Signature de l'OPAH RU en sous-préfecture de Segré-en-Anjou Bleu | 27.11.2019



DE LA RÉSILIENCE À LA RELANCE

Les services de l'État en Maine-et-Loire se sont mobilisés dès le début de la crise sanitaire en mars 2020 pour mettre en œuvre les mesures propres à atténuer les effets de la crise, en particulier pour le monde économique.

Ces mesures d'amortissement des effets de la crise sont de plusieurs ordres. Les sommes mobilisées à ce jour sont :

1 079 000 000 €

de prêts garantis par l'État délivrés à 6 056 entreprises, dont plus de 90 % sont des TPE et des PME

284 800 000 €

d'aides versées au titre du fonds de solidarité qui ont concerné 85 779 dossiers pour 18 681 entreprises



302 000 000 €

d'activité partielle, correspondant à 31 000 000 d'heures non travaillées, ont été mobilisés

17 950 000 €

d'échéances fiscales ont été reportées



Le préfet Pierre Ory visite Les Ateliers Perrault. L'entreprise a perçu 800 000 € de la part de l'État, dans le cadre de France Relance - Mauges-sur-Loire | 17.05.2021

Au-delà de ces mesures de résilience, le gouvernement a lancé avec France Relance le 3 septembre 2020 un vaste plan de **100 milliards d'euros** visant, d'une part, à créer 160 000 emplois en 2021 et à redresser l'économie française d'ici 2022 et, d'autre part, à investir dans les domaines les plus porteurs pour préparer la France de 2030 et générer les emplois de demain.

Concernant le Maine-et-Loire, en 1 an, ce sont déjà près de **170 millions d'euros** qui ont été injectés dans l'économie du département, répartis en 3 volets.

1. VOLET ÉCOLOGIE

- **5 800 000 €** mobilisés au titre de la rénovation des bâtiments de l'État, pour un meilleur confort des agents et des usagers. Au total, ce sont **41 projets** de rénovation thermique qui ont été retenus.
- Un plan à destination des **particuliers** afin d'accompagner leur quotidien :

→ **Verdissement** du parc automobile en Maine-et-Loire : **4 660** primes à la conversion ou bonus écologique accordés depuis juillet 2020.

→ **MaPrimeRénov'** : **8 322** particuliers ont pu réaliser des travaux visant à réduire l'empreinte carbone de leur logement avec **23 200 000 €** d'aides de l'État.



- France Relance, c'est aussi l'État aux côtés des **collectivités** pour soutenir leurs projets d'investissement :
 - **6 224 911 € en 2020** auxquels s'ajoutent **8 260 000 € en 2021 de DSIL « Relance exceptionnelle »** qui permettent de financer **57 projets** de collectivités locales dans les domaines de la transition écologique, de la résilience sanitaire et de la préservation du patrimoine public historique et culturel :

- création de plusieurs maisons pluriprofessionnelles de santé,
- extension/construction de groupes scolaires,
- aménagement d'une « coulée verte »,
- création d'un espace associatif/jeunesse.

→ **En outre, une enveloppe exceptionnelle de 12 850 000 € en 2021** permet de financer des travaux de rénovation énergétique sur des bâtiments publics départementaux, communaux et intercommunaux (75 opérations concernées) :

- raccordement de logements au réseau de chaleur public en QPV,
- rénovation énergétique de groupes scolaires ou de bâtiments municipaux.

2. VOLET COMPÉTITIVITÉ

- **102 700 000 €** de baisse des impôts de production pour **8 225 entreprises** du département permettront de renforcer la compétitivité du territoire.
- **42 400 000 €** permettront de réaliser **280 000 000 €** d'investissement pour le soutien à l'industrie dans 69 entreprises, à ce jour :
 - 37 entreprises via le dispositif « territoires d'industries » (**12 700 000 €**)
 - 7 entreprises au titre des fonds pour la modernisation du secteur automobile (**6 300 000 €**)
 - 6 entreprises au titre des fonds pour la modernisation du secteur aéronautique (**5 200 000 €**)
 - 15 entreprises via le dispositif « industrie du futur/relocalisation » (**16 800 000 €**)
 - 4 entreprises via le dispositif de soutien à la vente de matières plastiques issues du recyclage (**1 400 000 €**)
- **265 dossiers** seront financés à hauteur de 32 700 000 € au titre de l'appel à projets « **Transformation vers l'industrie du futur** ».

3. VOLET COHÉSION

France Relance, c'est donner des perspectives aux jeunes avec le plan « **1 jeune, 1 solution** ». En Maine-et-Loire, plus de 23 000 d'entre eux ont bénéficié du « plan jeunes » à ce jour :

- **7 890 primes à l'embauche** financées par France Relance
- **7 105 contrats d'apprentissage** aidés par France Relance
- **3 171 bénéficiaires d'un accompagnement intensif** par Pôle Emploi
- **4 190 bénéficiaires d'un parcours contractualisé** d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)
- **1 096 bénéficiaires de la Garantie Jeunes**



Ce plan de relance est également l'illustration de l'appui de l'État aux **associations de lutte contre la pauvreté**, mais aussi à des projets de **développement des tiers-lieux dans les territoires**, en garantissant leur **diversité** et **consolidant les projets** existants : 4 dossiers sont retenus parmi 19 déposés, dont celui relatif à l'accompagnement du projet de requalification et d'agrandissement des **locaux Emmaüs à Saint-Léger-de-Linières**.

Enfin, France Relance c'est aussi le souci de maintenir un **réseau de services culturels**, de **préserver notre patrimoine** et notamment les monuments historiques : ainsi, Angers va bénéficier de **9 100 000 €** de crédits pour engager des travaux sur plusieurs bâtiments historiques emblématiques, tels que la Cathédrale Saint-Maurice ou le Château des ducs d'Anjou.



Le Château d'Angers bénéficie, dans le cadre du plan de relance, d'une aide de 6,5 M € pour la restauration du flanc nord, représentant la plus grosse opération de la région en la matière.



CONTRIBUTIONS AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

Place Michel Debré
49934 Angers cedex 9
Tél : 02 41 81 81 81

SOUS-PRÉFECTURE DE CHOLET

30 rue Tremolière
49300 Cholet
Tél : 02 41 81 82 82

SOUS-PRÉFECTURE DE SAUMUR

33, rue Beaurepaire BP 149
49414 Saumur Cedex
Tél : 02 41 81 83 83

SOUS-PRÉFECTURE DE SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU

2, rue Lamartine - BP 40316
49504 Segré Cedex
Tél : 02 41 81 80 80

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

6, avenue du Grand Périgné
CS 90087
49 071 Beaucouzé Cedex
02 41 33 21 03

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Cité administrative
15 bis, rue Dupetit Thouars
49 047 Angers
02 41 79 68 30

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRES

15, rue Dupetit Thouars
49 047 Angers Cedex 01
02 41 47 82 98

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

1, rue Talot – BP 84112
49 041 Angers
02 41 20 22 00

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

15 bis, rue Dupetit Thouars
49 036 Angers Cedex 01
02 41 57 52 00

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTAL

33, rue du Nid de Pie
49 000 Angers
02 41 22 94 00

UNITÉ TERRITORIALE 49

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
Rue du Cul d'Ânon
49 124 St Barthelémy d'Anjou
02 41 33 52 50

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Cité administrative – Bat. M
15 bis, rue Dupetit Thouars
49 047 Angers
02 41 86 65 00

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

15 bis, rue Dupetit-Thouars
49047 Angers Cedex 01
Tel : 02 41 86 62 20

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

EMPLOI-TRAVAIL
12 rue Papiou de la Verrie
CS 23607
49 036 Angers Cedex 1
02 41 54 53 52

SOLIDARITÉS

Cité administrative - Bat. M
15 bis, rue Dupetit Thouars
49 047 Angers
02 41 72 47 20

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.maine-et-loire.gouv.fr

 Twitter @Prefet49

 Facebook @Prefet49